

**ABONNEMENT.**  
 Pour l'année..... 12s-6d.  
 six mois..... 6s-3d.  
 (payable d'avance.)  
 non compris les frais de  
 Poste.  
 Pour ceux qui ne se con-  
 formeront pas à cette condi-  
 tion l'abonnement sera  
 de 15s. payable par se-  
 mestre. Ceux qui veulent  
 discontinuer sont obligés  
 d'en donner avis un mois  
 avant la fin du semestre,  
 et de payer ce qu'ils doi-  
 vent.  
 A Montréal, on s'abon-  
 ne chez E. R. Fabre, écri-  
 vain, 3, rue St. Vincent.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

Imprimé et Publié par { JACQUES CREMAZIE, Avocat, Rédacteur, } Propriétaires.  
 { STANISLAS DRAPEAU, Imprimeur, }

**PRIX DES ANNONCES.**  
 Six lignes et au-des-  
 sous..... 2s-6d.  
 Dix lignes et au-des-  
 sous..... 3s-4d.  
 Chaque insertion subsé-  
 quente, le quart du prix.  
 Au-dessus de dix lignes  
 4d. la ligne.  
 Les annonces non  
 accompagnées d'ordre se-  
 ront publiées jusqu'à avis  
 contraire.  
 Les lettres, correspon-  
 dances, etc., doivent être  
 adressées, franc de port,  
 à STANISLAS DRAPEAU et  
 Cie., Rue Ste. Famille,  
 Côte De Léry, No. 14.

BUREAU DU JOURNAL  
 Côte De Léry, No. 14. }

Québec, Lundi, 24 Juillet, 1848.

{ BUREAU DU JOURNAL  
 Côte De Léry No. 14.

### PENSÉES

## Sur le Christianisme.

### CULTE.

PAR M. DROZ.

XXX.—L'honnête homme doit l'exemple de faire ce qui est bien : c'est, par conséquent, un devoir de rendre à Dieu un culte public.

Les écrivains du dix-huitième siècle qui ont été à la masse populaire un frein et des consolations, pourraient présenter une excuse que nous n'aurions plus aujourd'hui. Lorsqu'ils égayaient de sarcasmes impies les sociétés brillantes de leur temps, la plupart croyaient n'être entendus que d'un cercle choisi, et voulaient que la religion continuât d'imposer au vulgaire. On ne voyait alors aucune difficulté à ce qu'il en fût ainsi, tant l'intervalle paraissait immense et la séparation absolue entre la classe élevée et la classe nombreuse. Nous ne pouvons plus nous faire de pareilles illusions. Si maintenant on dit : *il faut de la religion pour le peuple*, on dira un non-sens, car on ne trouvera personne qui ne soit du peuple. "Les gens de qualité savent tout sans avoir rien appris," a dit autrefois un poète comique : nous sommes tous devenus gens de qualité. Prenez donc votre parti : annoncez hautement que tout le monde peut se passer de la religion, ou donnez à tout le monde l'exemple de la pratiquer.

XXXI.—La négligence que beaucoup de personnes mettent à suivre le culte public, la répugnance qu'il inspire à plusieurs d'entre elles, viennent de l'habitude qui les en éloigne ; et sans doute aussi de la crainte de s'exposer au blâme, au ridicule, de la part de gens dont l'opinion, sur ce sujet du moins, mérite fort peu de considération. Cependant, lorsqu'on réfléchit, on voit bientôt de puissants motifs pour vaincre cette habitude, pour dédaigner cette crainte. J'ajoute que le culte public est une source de pures et vivés jouissances.

Le Christianisme n'a rien qui soit uniquement matériel et sans intérêt pour le cœur. Ses solennités, ses rites que ne

comprend pas l'incrédule, retracent l'histoire de la religion, consacrent le souvenir des grandes époques chères à la famille chrétienne. Il n'est pas une seule cérémonie qui ne rende présent à l'esprit un dogme sacré, ou qui n'attire l'âme vers un précepte de la divine morale. Les ecclésiastiques auxquels je désire que mes lecteurs demandent des instructions plus étendues et plus sûres que les miennes, dérouleront à leurs yeux le magnifique tableau des rites du Catholicisme ; ils leur feront admirer aussi avec quel amour paternel furent institués les sacrements, et de quelle puissance vivifiante les imprégna la bonté céleste. Je me borne à diriger ma pensée vers la plus simple partie du culte.

Quel charme dans la prière ! Se confier à l'Être souverain, seul puissant et seul bon, trouver en lui un refuge dans les épreuves de la vie, lui adresser les paroles du repentir et celles de la reconnaissance, se pénétrer d'amour pour lui, et tout espérer de lui, c'est puiser dans un trésor de nobles pensées, de tendres sentiments, de méditations ravissantes.

La prière, si douce au penseur solitaire, est rendue imposante par le culte public.

Toutes ces personnes prosternées dans une église, si différentes d'âge, de situation, de caractères, s'occupent des mêmes idées, du sentiment de leurs fautes et de l'espoir du pardon ; toutes forment des vœux qui tendent à resserrer les liens de la terre avec le Ciel et des hommes entre eux. La plupart de ces personnes ne se connaissent point, et cependant elles prient les unes pour les autres. Les absents ont part à leurs vœux ; leur charité ne s'arrête pas aux fidèles, elle embrasse tous les hommes. Les plus pauvres d'entre les chrétiens, ceux qui tiennent le moins de place sur la terre, prient pour le genre humain.

Qui ne serait frappé d'une si haute civilisation ? Mais il est encore d'ineffables jouissances, difficiles à concevoir pour les esprits étrangers aux vérités chrétiennes. Les voix terrestres dont retentit le temple s'épurent en se mêlant aux célestes concerts. Une source de délices connue des

seuls fidèles les abreuve d'espérance et d'amour. Le Sauveur a dit : "Quand vous prierez plusieurs ensemble, je serai au milieu de vous ;" et le chrétien, en priant avec ses frères, sent au fond de son cœur que la promesse du Christ s'accomplit.

XXXII.—On se forme, généralement peut-être, de fausses idées sur les pratiques de la religion. Combien d'hommes les supposent multipliées à l'excès, puériles et fatigantes ! Les détracteurs du Christianisme vont chercher je ne sais quelles gens, victimes de tristes aberrations d'esprit, et voudraient les faire passer pour le type de la perfection chrétienne. Voici ce que disait, au commencement de ce siècle, un prêtre élevé depuis aux honneurs de la pourpre romain : "Exhortations, défenses, menaces, censures, précautions, l'Église emploie tous les moyens pour écarter les pratiques inutiles ou inutiles ; et on l'accuse de les favoriser, on lui fait un crime de celles qui se glissent malgré ses soins ; et, par la plus révoltante des injustices, on lui reproche les abus que tous ses efforts ne peuvent empêcher.—Ce n'est pas dans ces pratiques extraordinaires que l'Église désapprouve, qu'elle déplore et qu'elle condamne, que vous devez chercher son véritable esprit ; c'est dans les rites qu'elle offre à votre vénération, et qu'elle vous ordonne de pratiquer." (1)

Prenons les commandements de Dieu et ceux de l'Église : les pratiques exigées sont très-peu nombreuses ; elles le sont si peu qu'il est difficile pour une âme tendre de ne pas éprouver le désir de les renouveler plus souvent ; l'Église même nous y invite, lorsqu'elle emploie le mot *au moins* en exprimant ses ordres. Il est interdit aux fidèles de chercher une perfection imaginaire, en se livrant à des pratiques non autorisées ; et, quant au renouvellement plus ou moins fréquent de celles qui sont prescrites, il doit varier selon l'état, les occupations, la santé, et même le caractère de

(1) De l'Excellence de la Religion, par C. G. de la Luzerne, ancien évêque de Langres.